



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

En hommage à S.E. Mgr de Castro Mayer, à l'occasion du 10ème anniversaire de sa mort, nous publions cette l'étude par laquelle déjà en 1952, il dénonçait la méthode qui sera appliquée maintenant dans la Pseudo-Restauration du Card. Ratzinger

Comment on prépare une révolution Le jansénisme et la troisième force (I)

Un des principes tactiques du jansénisme consistait dans l'exagération de l'esprit paroissial; MESSE ET SACREMENTS SEULEMENT DANS L'ÉGLISE MÈRE (...) Donc tous ces évêques sont "paroissialistes" à outrance. Mgr Bazin de Bezons et Mgr Tourouvre persécutent les fidèles qui le dimanche n'écoutent pas la messe dans leur église paroissiale. Mgr Tourouvre, déjà lors de sa première visite pastorale, ferme une chapelle et interdit la célébration du Saint Sacrifice dans plusieurs autres. Mgr Souillac excommunie les fidèles qui manquent trois dimanches de suite la messe dans leur église paroissiale. Mgr Bazin de Bezons, par un acte du 3 décembre 1751, condamna un professeur de théologie – un jésuite – parce qu'il enseignait que la messe dans la paroisse n'est pas de précepte ni d'obligation.

Comme on le sait, la Révolution française a été le fruit d'une profonde préparation idéologique qui, de la Renaissance au protestantisme, en passant par le déisme et l'illusionnisme, a atteint l'impiété totale qui se manifesta au grand jour dans les réalisations politiques et religieuses du soulèvement républicain de 1792.

Le Jansénisme, cinquième colonne dans l'Église

A première vue, la lutte de la fin du XVIII^e siècle pourrait paraître très claire : d'un côté l'Église et de l'autre l'ensemble des courants et sectes ouvertement impies – protestantisme, philosophisme, illuminisme, etc. – que nous pourrions appeler l'anti-Église. En réalité le panorama était plus complexe. En effet l'anti-Église n'avait pas placé tous ses disciples dans les rangs explicitement hétérodoxes; elle en avait placé un grand nombre à l'intérieur même des rangs catholiques. Il ne s'agissait pas d'éléments isolés agissant séparément les uns des autres. Ils formaient tout un réseau d'activités savamment orchestrées, qui visaient à faire, à l'intérieur de l'Église, le jeu de

ses adversaires; bref, c'est ce que nous appellerions aujourd'hui une cinquième colonne.

L'objectif de cette cinquième colonne était de saper la réaction catholique. A cette fin elle avait une double mission. Premièrement de diffuser, sous couvert de catholicisme intégral, des systèmes théologiques et moraux erronés, pour rapprocher les fidèles des tendances impies et les éloigner de la doctrine romaine. Deuxièmement, celle de parvenir, dans la mesure du possible, à occuper des postes-clés : chaires d'universités, direction spirituelle des séminaires et communautés religieuses, des trônes et des principautés; paroisses importantes et surtout, les sièges épiscopaux. De cette façon l'hérésie s'efforçait de s'introduire le plus profondément possible dans les entrailles mêmes de l'Église et des monarchies chrétiennes, avec pour résultat la désorientation et l'égarement des fidèles, leur enseignant, presque avec l'autorité même de l'Église, les erreurs qu'elle condamne.

Telle fut la néfaste hérésie du jansénisme, qui par des subterfuges cyniques, se moqua des diverses condamnations portées contre elle par le Magistère infaillible, s'efforçant de se maintenir à l'intérieur du catholicisme afin d'en corrompre les sources vitales.

Le Jansénisme sapait la foi et éteignait la piété

L'obéissance et la docilité au Saint-Père, la fidélité à la Scolastique – cette admirable synthèse de la philosophie et de la Révélation – la ferveur des fidèles dans la confession et la communion fréquentes, la dévotion à la sainte Vierge, garantissent à l'Église la force qui la fait pierre vivante contre laquelle viennent se briser les forces infernales.

Les jansénistes, ennemis de l'Église, ont tenté en apparence de rester dans son sein, pour en finir avec elle. Leur rigorisme pharisaïque éloignait les fidèles des sacrements. La critique sophistiquée à laquelle ils soumettaient les décisions pontificales donna naissance à "l'opinionisme" au "libéralisme catholique", à la liberté pour chacun de penser ce qu'il veut, puisqu'il ne s'agit que d'opinions qui peuvent être vraies ou fausses. L'exaltation de la Patristique et de l'Église primitive, ébranlant la confiance en la Scolastique, théologie plus claire,

plus précise, mieux définie, donna naissance aux incertitudes de l'intelligence. Œuvrant en un domaine encore nébuleux il ancre profondément dans les esprits la conviction que toutes les opinions sont respectables.

Voilà le propos du jansénisme tel qu'il ressort de son histoire. En réalité, il se présentait comme le défenseur de la théologie de saint Augustin, interprétée de manière protestante, comme si le Docteur de la grâce admettait la double prédestination comme le fruit nécessaire de la grâce divine ou de son absence. En effet, pour les jansénistes, certains préceptes divins ne peuvent être accomplis par l'homme faute des forces nécessaires; et dans le cas où il recevrait cette force, c'est-à-dire la grâce de Dieu, il n'est toutefois plus libre d'accomplir l'œuvre bonne : l'aide divine contraint nécessairement sa volonté.

Apparemment, le jansénisme divise les esprits simplement sur un terrain théologique. De fait il s'agit d'une conjuration du type d'une cinquième colonne d'aujourd'hui, pour saper l'Église.

La cinquième colonne démasquée

On comprend aisément que cette secte hérétique aurait facilement atteint son but infernal si elle avait pu demeurer complètement occulte à l'intérieur des milieux catholiques. Mais il n'en fut pas ainsi. Vigoureusement combattue par des théologiens et polémistes de valeur, elle fut contrainte de se défendre. Apparaissant à découvert elle montra non seulement ses griffes mais toute sa musculature. Son objectif principal fut ainsi, du moins en partie, détruit. Rome alarmée avait condamné le système. Les fidèles étaient donc prémunis. Les jansénistes qui se disaient catholiques ne pouvaient plus désormais agir dans l'ombre comme une cinquième colonne.

Il leur restait à constituer, en conservant une apparence catholique, une sorte "d'église à l'intérieur de l'Église", rassemblant les esprits les plus orgueilleux, les plus téméraires, les plus dissolus, pour combattre continuellement les fils de lumière par une incessante guérilla de subtilités et de sophismes contre les catholiques authentiques. De cette façon il était plus facile d'ourdir la conspiration des fils des ténèbres hors des campements de l'Église.

Entre jansénistes et orthodoxes, une troisième force

Dans la revue *Annales*, Émile Appolis publie un article de valeur et très intéressant dans lequel il réunit des fait déjà connus et de nouveaux documents rassemblés par lui. Avec une impressionnante clarté il démontre que le jansénisme découvert, condamné et poursuivi, mais toujours ancré dans les milieux catholiques, produisit à son tour une sorte de troisième force – un troisième parti, dit Appolis – constituée par des ecclésiastiques de diverses catégories **qui accomplirent la délicate tâche de procurer aux jansénistes des conditions supportables à l'intérieur de l'Église, malgré les pressions contraires** (1).

Premièrement ces ecclésiastiques n'étaient pas des jansénistes déclarés, mais en général leur manière d'agir donnait l'illusion qu'ils étaient d'accord avec Rome. En réalité ils ne combattaient pas le jansénisme, et **soutenaient la thèse que le jansénisme disparaîtrait tranquillement si les anti-jansénistes cessaient toute opposition, et si le Saint-Siège s'abstenaient de toute mesure de rigueur à caractère personnel.**

Cette position, qui du point de vue doctrinal n'était ni celle des jansénistes ni celle des anti-jansénistes militants, plut à de nombreux esprits éminents, désireux d'user de leur influence pour enlever toute vigueur à la lutte contre l'hérésie.

Dès le triomphe de cette tactique insidieuse, trois attitudes se manifestèrent dans les rangs catholiques : celle des jansénistes en lutte ouverte contre ceux qui étaient fidèles à Rome; celle de la troisième force, également opposée aux disciples de Rome qu'elle accusait d'exagérer, d'être intrasigents, fomentateurs de luttes, ennemis de la charité; et celle des fidèles à Rome, isolés, incompris, découragés parce que se dressaient contre eux non seulement les jansénistes, mais aussi **de nombreuses personnes illustres par les charges dont elles étaient revêtues, dignes par leur piété et l'austérité de leur vie, mais engagées dans la troisième force.**

Le grand mérite de l'étude d'Appolis fut de mettre en évidence que les hommes de la troisième

position, sous couvert de neutralité, étaient des agents dévoués à la cause janséniste et rendaient le plus grand service à la secte.

Ce point important de l'histoire ecclésiastique reçoit ainsi un nouvel éclairage. Notre revue, dont le programme vise aussi à éveiller l'intérêt pour l'histoire de l'Église, offre à ses lecteurs les principaux passages de l'étude d'Émile Appolis. Il est inutile de rappeler aux personnes cultivées que la grande interférence du pouvoir temporel de l'époque dans la nomination des évêques était très préjudiciable à la liberté d'action du Saint-Siège ainsi qu'au choix de Pasteurs imprégnés d'un esprit intégralement fidèle à Rome.

Constitutionnels, appellants, modérés

Appolis prend comme sujet de son étude la France du XVIII^e siècle. Le jansénisme en tant que secte était dans sa phase ultime (mais il survécut dans l'esprit libéral **qui infeste encore aujourd'hui bien des mentalités et des mouvements catholiques**). A l'époque, son guide principal était Pasquier Quesnel, dont l'œuvre *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* fut, après bien des vicissitudes, condamnée par la bulle *Unigenitus* de Clément XI, du 8 septembre 1713. Mais le jansénisme, grâce à la négligence du pouvoir séculier, avait raffermi ses propres racines en France. Ainsi, malgré qu'elle ait été enregistrée par le parlement et accueillie par l'Assemblée du clergé, la bulle papale n'obtint pas l'obéissance pacifique de tout le pays; **face à elle les évêques français se divisèrent en trois groupes. Une partie reçut pleinement la parole de Rome et avec ardeur mit en application toutes les dispositions de la bulle;** Appolis les appelle "constitutionnels", à cause de leur parfaite adhésion à la constitution apostolique. Une autre partie, ouvertement janséniste, refusa de se soumettre à la décision du Saint-Siège et fit appel contre la constitution auprès du futur concile général; ce sont les "appelants", au nombre de quatre en 1717, ils atteignirent bientôt le nombre de vingt. **Une troisième partie choisit une position intermédiaire,**

1) Cf. Émile Appolis, *Entre Jansénistes et Constitutionnaires : un tiers parti*, communication au IX^e Congrès Inter. des Sciences Historiques (Paris, 1er septembre 1950), dans, *Annales*, avril-juin 1951, année VI, n° 2, pp. 154-171.

elle souscrivit à la bulle mais elle ne fit rien pour la mettre en application : ce sont ceux qu'Appolis appelle la troisième force.

L'arme de la troisième force : sauver l'unité

La raison invoquée par ce dernier groupe de prélats, c'est la conservation de la paix parmi les fidèles et de la charité envers tous. Ainsi ils ne prennent pas parti et ne se préoccupent pas de savoir si dans leur diocèse il y a des jansénistes. Tel fut Mgr Pierre Clément, évêque de Périgueux, qui à sa mort eut droit à cet éloge : «*Monsieur l'évêque jusqu'à sa mort a contribué à notre paix; personne n'a pris parti (pour ou contre Unigenitus) et cela ne nous a pas été demandé*» (2).

Bien d'autres prélats ont adopté la même attitude, tel le successeur de Mgr Pierre Clément à Périgueux; Mgr Denis-Alexandre le Blanc, du diocèse de Sarlat; Mgr Louis-Charles des Alrys de Rousset qui pendant quarante ans maintint dans son diocèse un esprit débonnaire, contrairement aux évêchés voisins; Mgr J.-A. Phéypeaux, évêque de Lodève, absolument indifférent aux bulles et aux déclarations royales. En juin 1722, une déclaration royale imposait des formules anti-jansénistes à ceux qui devaient recevoir les ordres sacrés ou des bénéfices ecclésiastiques, mais Mgr Phéypeaux ne se fit pas scrupule de conférer les ordres à un grand nombre de ses sujets qui avaient refusé de signer le formulaire, ou d'accorder des prébendes ecclésiastiques sans exiger au préalable l'acceptation de cette formalité.

Toutefois la véritable troisième force n'est pas constituée par cette tranche d'évêques. Leur

manque de zèle et leur esprit sceptique en font la part la moins digne des charges qu'ils revêtent. **Ceux du troisième parti ont un comportement analogue, non pas par négligence mais à cause d'un problème de doctrine, selon lequel la paix est le bien suprême, et que par conséquent il faut la conserver à tout prix,** même si cette attitude affaiblit les défenseurs de la vérité et ouvre la voie aux propagateurs de l'erreur.

Entretenant entre eux des rapports très cordiaux, dit Appolis, ils forment un véritable parti intermédiaire entre les "appelants" et leur adversaires. Sans en appeler au futur concile et se disant soumis à la bulle de Clément XI, ces prélats refusent, toutefois, de s'aligner sur les "constitutionnels" totalement fidèles à Rome. **Comme les jansénistes, ils aspirent aussi à la fin des disputes «par amour de la paix» et «haine du schisme.»** Ils refusent de voir dans les "appelants" des suspects d'hérésie puisque ces derniers disent condamner les cinq propositions de Jansénius et soutenir la doctrine de saint Augustin sur la grâce, thèses pour lesquelles ils professent eux aussi une grande vénération. De cette façon ces évêques veulent simplement enterrer le problème. **«Les défenseurs de ce troisième parti – conclut Appolis – veulent donc restaurer l'unité de l'Église, non par la rétractation des jansénistes, mais par l'instauration d'une tolérance qui profitera à ces derniers.»**

A ce propos la lettre pastorale du 8 février 1715 de Mgr Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, est significative. En effet après une déclaration déférante envers le Saint-Siège, et après avoir parlé en termes émouvants «*du respect et de la soumission que l'on doit à Cephas*», déclare qu'il veut

Cette origine qui pouvait les rendre suspects, était contrebalancée par d'autres qualités capables d'influencer puissamment l'esprit du peuple. En général ils avaient une haute opinion de leurs devoirs épiscopaux. Observateurs scrupuleux de la loi de résidence, assidus et infatigables dans les visites pastorales (...)

Un autre aspect capable d'attirer la vénération du peuple était constitué par les pratiques de charité (...)

Une autre caractéristique des jansénistes était la lutte féroce contre les jésuites. Dans cette offensive, les hommes de la troisième force sont ses alliés.

2) Lettre envoyée par le vice-délégué de Périgueux à l'intendant de Bordeaux.

conserver une position équilibrée entre les deux groupes rivaux. «Des prélates respectables par leur science et leur piété ont cru bon d'en appeler au concile... D'autres prélates auxquels nous devons le même respect, ont condamné cet appel et l'ont déclaré schismatique.» Par amour de la paix, Mgr de Beaujeu reste en dehors des disputes partisanes et donne à ses diocésains des consignes en ce sens. **Dans son diocèse on ne désire que la paix et la charité :** «...laissons à d'autres le soin de clarifier et défendre la vérité obscurcie ou attaquée par les discussions qui gâtent la charité, dans laquelle nous voulons demeurer fermement et vous y confirmer avec nous.»

«Sa charité est surtout débordante envers les “appelants” : «il nous est très pénible de voir nos frères – et quels frères, mon Dieu ! – il nous est très pénible de les voir accusés de rébellion, cela nous accable de les voir traités de schismatiques alors que nous savons qu'ils abhorrent le schisme comme le délit majeur. Nous sommes accablés de les voir accusés d'hérésie, parce que nous savons qu'ils condamnent les cinq propositions de Jansénius et qu'ils soutiennent la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin...»

Ce n'est donc pas merveille si les évêques “appelants” conservent des rapports très cordiaux avec les hommes du parti intermédiaire.

Le cardinal Fleury soutient la troisième force

Lorsque le cardinal Fleury fut appelé au poste de ministre de Louis XV et chargé de pourvoir les bénéfices ecclésiastiques, il se réjouit de l'existence du troisième parti. Il voyait en eux des hommes de paix, qui éviteraient toute perturbation dans le royaume. Ainsi, bien que souhaitant la soumission à Rome, il considérait qu'il était plus urgent de conserver la tranquillité publique. Ce souci orienta toute sa politique ecclésiastique. Il n'aimait pas les “constitutionnels” et il n'appuyait pas ouvertement les “appelants”. «*Ses préférences allaient à ceux de la troisième force, bien qu'il ait vu leurs sympathies et tendances jansénistes. Il recruta les candidats à l'épiscopat dans les rangs de la troisième force et, avec la prudence requise, remplaça les “constitutionnels” dans le gouvernement des diocèses par des éléments du groupe intermédiaire.*»

Sévères avec eux-mêmes, ils le sont aussi avec le peuple. Appolis les accuse de rigorisme.

sième force et, avec la prudence requise, remplaça les “constitutionnels” dans le gouvernement des diocèses par des éléments du groupe intermédiaire.»

A Carcassonne, à la place de Mgr L.-J. Châteuneuf de Rochebonne, qui avait confié son séminaire aux jésuites, Fleury plaça Bazin de Bezons; à Châlons-sur-Marne, Mgr Tavanne qui avait interdit les sacrements aux ursulines jansénistes, fut remplacé par Choiseul-Beaupré; à Mirepoix, Mgr Ch.-Jos. de Quiqueran de Beaujeu, neveu de l'autre Quiqueran de Beaujeu, déjà considéré comme crypto-janséniste, remplace Mgr Boyer, ardent “constitutionnel”, appelé au poste de précepteur du Dauphin; à Soisson Mgr Fitz-James est le deuxième successeur de Mgr Languet de Gercy, autre ardent défenseur d'*Unigenitus*.

Pour juger du degré d'orthodoxie de ces éléments – et ce ne furent pas les seuls; ce sont seulement des exemples – il faut se rappeler que Fleury dut vaincre des scrupules de conscience pour nommer certains d'entre eux, tel Souillac, évêque de Lodève, sur lequel pesaient, non sans raisons, des soupçons d'hérésie.

Il est probable que ces voix négatives quant à l'orthodoxie des **disciples de la paix à tout prix**, aient valu à ces derniers le soutien du Card. Fleury. Le cardinal avait la certitude qu'ils auraient recours à lui en toutes circonstances, ce qui lui donnerait, en pratique, la direction de toute l'Église de France, et c'est ce qui arriva. Lorsque le jansénisme se tourna vers les faits miraculeux ou merveilleux, les convulsions, guérisons, etc., tous ces évêques étouffèrent les faits en évitant les rumeurs, suivant docilement les instructions débonnaires du cardinal.

La troisième force eut un moment de panique lorsqu'à la mort du Card. Fleury (1743) Mgr Boyer, écarté de Mirepoix pour ses idées ardemment favorables à la bulle *Unigenitus* lui succéda dans la charge de proposer au Saint-Siège, au nom du roi, les candidats à l'épiscopat. Et s'il n'était pas décédé en 1755, en peu de temps l'Église de France aurait été délivrée des “appelants” et des intermédiaires, avec un épiscopat entièrement fidèle aux enseignements de Rome. Malheureusement ses deux successeurs, le Card.

de la Rochefoucauld, mort en 1757, et ensuite Mgr Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans, reprirent la politique de Fleury et se rendirent coupables de nombreuses nominations d'évêques de la troisième force.

Les crypto-jansénistes affichent dévotion et zèle apostolique

Si l'on considère les possibilités exceptionnelles aux mains de ces prélat pour diffuser toute une mentalité d'inertie face à l'erreur et à l'hérésie, il est évident que ce parti intermédiaire était très utile à la cause janséniste. Possibilités augmentées encore par l'apparence de vie austère, zélée et pieuse de ces prélat, qui les rendait encore plus recommandables.

Tous, plus ou moins, présentent les mêmes caractéristiques. Si tous n'étaient pas oratoriens (la Congrégation de l'Oratoire du Card. de Bérulle, grand rempart du jansénisme), presque tous avaient fait leurs études dans des instituts confiés aux oratoriens. Certains étaient d'anciens élèves des Doctrinaires.

Cette origine qui pouvait les rendre suspects, était contrebalancée par d'autres qualités capables d'influencer puissamment l'esprit du peuple. En général ils avaient une haute opinion de leurs devoirs épiscopaux. Observateurs scrupuleux de la loi de résidence, assidus et infatigables dans les visites pastorales, ils n'omettaient jamais d'instruire le peuple par des homélies et catéchèses. A l'occasion de la clôture de la mission de Lodève, le 20 novembre 1735, Mgr Souillac resta en chaire pendant plus de deux heures.

Un autre aspect capable d'attirer la vénération du peuple était constitué par les pratiques de charité. Mgr La Châtre, Mgr Souillac, Mgr Beauteville et Mgr Bazin de Bezons léguèrent leurs biens aux hôpitaux de leurs diocèses respectifs.

Dans le domaine de l'argent ils se montrent absolument désintéressés. Ils renoncent à tous les bénéfices et se contentent exclusivement des entrées de leurs curies. **Sévères avec eux-mêmes, ils le sont aussi avec le peuple. Appolis les accusé de rigorisme.** Le chapitre de la cathédrale d'Alès, lors de l'annonce aux fidèles de la mort de

Mgr de Beauteville souligna qu'il «avait une opinion très sévère des devoirs des hommes envers Dieu et il pensait que la voie du ciel est étroite et difficile.»

Mgr Souillac, au cours de ses quatre premières années d'épiscopat, refusa de conférer les ordres sacrés par crainte de se tromper dans le choix des candidats. Bazin de Bezons se prépare aux ordinations par des jeûnes, mortifications et de continues oraisons. Ce même prélat est la terreur de son clergé, à cause de sa rigueur excessive dans ses visites pastorales. Cette sévérité est générale chez les évêques du courant intermédiaire. Ils s'élèvent même contre les irrégularités de Louis XV dans les publications destinées à la diffusion, telles les instructions pastorales.

Dans la deuxième partie nous verrons comment ces prélat ont apporté un concours inestimable à la secte janséniste.

IIème partie de Comment on prépare une révolution

Le jansénisme et la troisième force

Soutenu par l'inertie des évêques de la troisième force, ce n'est pas étonnant que le développement du jansénisme ait été énorme. Au milieu du XVIII^e siècle les conditions étaient déjà telles que Louis XV s'accorda avec Benoît XIV non pour révoquer la bulle *Unigenitus*, comme le demandaient certains, mais pour mitiger la rigueur dans l'application des peines qu'elle prévoit.

La tactique de la troisième force pour favoriser l'hérésie

Il faut souligner que les prélat du troisième parti ne favorisaient pas le jansénisme par leur seule **attitude pacifiste**, ne faisant rien pour réprimer la secte ou appliquer les mesures imposées par le Saint-Siège et les ordres du roi; ils étaient de précieux soldats de l'hérésie par tout leur comportement.

Ils n'acceptaient pas les erreurs de Jansénius, ils condamnaient les cinq propositions,

ils acceptaient la bulle *Unigenitus*, mais ils favorisaient tout ce qui exprimait de la sympathie pour la secte et en diffusait l'esprit.

Un des principes tactiques du jansénisme consistait dans l'exagération de l'esprit paroissial; messe et sacrements seulement dans l'église mère. Le conciliabule de Pistoie accentua beaucoup cette tendance janséniste, qui se concrétisa ensuite en véritable campagne contre les églises des Ordres religieux et des Congrégations. Donc tous ces évêques sont "paroissialistes" à outrance. Mgr Bazin de Bezons et Mgr Tourouvre persécutent les fidèles qui le dimanche n'écoutent pas la messe dans leur église paroissiale. Mgr Tourouvre, déjà lors de sa première visite pastorale, ferme une chapelle et interdit la célébration du Saint Sacrifice dans plusieurs autres. Mgr Souillac excommunie les fidèles qui manquent trois dimanches de suite la messe dans leur église paroissiale. Mgr Bazin de Bezons par un acte du 3 décembre 1751 condamna un professeur de théologie – un jésuite – parce qu'il enseignait que la messe dans la paroisse n'était ni de précepte ni d'obligation. Mgr Tourouvre n'admet les nouveaux convertis au mariage que lorsqu'ils ont fait preuve de catholicité par l'assistance assidue, six mois de suite, à la messe, aux instructions et aux autres offices.

Une autre caractéristique des jansénistes était la lutte féroce contre les jésuites. Dans cette offensive, les hommes de la troisième force sont ses alliés. Nous avons vu comment a agi Mgr Bazin de Bezons avec le jésuite, professeur de son séminaire. Avec lui les évêques Fitz-James, Rastignac et Souillac entrent en lutte ouverte contre le livre du jésuite Pichon qui soutient la communion fréquente. Fitz-James et Montazet écrivent contre "L'Histoire du peuple de Dieu" du jésuite Berruyer. Une telle phobie contre les pères de la Compagnie de Jésus attira de la part de la Cour des condamnations semblables à celles qui frappèrent les "appelants". Dans la partie qui traite de l'esprit janséniste, Appolis observe que les prélat de la troisième force adoptent ostensiblement dans les liturgies diocésaines des principes caractéristiques à la secte

Mais c'est surtout dans l'enseignement catéchistique que l'on voit que ces évêques étaient favorables à l'hérésie. Il n'y a pas d'arme plus efficace

à la diffusion de l'erreur que ces petits livres que l'on met dans les mains ingénues des enfants. Et dans les catéchismes des diocèses dirigés par les adeptes de la troisième force nous trouvons, plus dilué, donc plus dangereux, le *virus* janséniste. Souillac adopta dans son diocèse le catéchisme du janséniste Colbert, mais alors que ce dernier met en évidence le mystère de la double prédestination, Mgr Souillac l'insinue à la fin d'une phrase.

Colbert dit :

« – Q – Dieu donne-t-Il les mêmes grâces à tous les hommes ?

« – R – Non. Dieu donne plus de grâces aux chrétiens qu'aux autres hommes; et parmi les chrétiens, certains reçoivent plus de grâces que d'autres.

« – Q – Pourquoi Dieu agit-Il ainsi ?

« – R – C'est pour nous un mystère impénétrable. Nous savons seulement qu'Il a miséricorde pour les uns et justice pour les autres.»

Souillac supprime la deuxième question dans laquelle la pensée janséniste est très claire. Il la déplace seulement, la glissant à la fin de la question précédente ainsi rédigée :

« – R. Non. Dieu donne plus de grâces aux chrétiens qu'aux autres hommes; et parmi les chrétiens, certains reçoivent plus de grâces que d'autres, par effet de Sa miséricorde et de Sa justice.»

Ce n'est donc pas étonnant que les "appelants" aient émis des avis élogieux sur les études de Souillac et Rastignac allant en ce sens : "Conférences de Lodève" et "Instruction pastorale sur la justice chrétienne." «Il n'existe aucun "appelant" dit le janséniste Fourquevaux, qui ne reconnaîsse dans ces écrits son mode de penser.»

Les crypto-jansénistes manifestent leur véritable pensée

Même la sincérité de ces prélat de la troisième force dans l'acceptation de la bulle *Unigenitus* peut être mise en doute.

Ce qui est certain, c'est que tous l'ont accueillie et qu'ils la firent accepter au clergé et au peuple. Certains parmi eux employèrent même des moyens violents pour la faire accepter. Toutefois il leur suffisait que l'on souscrive au document sans aller plus loin. Il s'agissait d'une obéissance *pro forma*.

L'esprit et la sincérité de cette obéissance transparaissent en divers écrits. Mgr Souillac dans son testament explique la raison pour laquelle il a accepté la bulle *Unigenitus* : «*J'ai accepté sincèrement la bulle car il m'a semblé qu'elle avait été en général promulguée et acceptée par le corps des Pasteurs unis au Pape, chef visible de l'Église et premier vicaire de Jésus-Christ.*» Dans ces mots on insinue que l'exercice du pontificat suprême est sujet à l'acceptation des évêques, exactement comme le prétendaient les “appelants”.

Plus explicite Mgr Beauteville – qui sa vie durant ne s'était pourtant jamais insurgé contre la bulle – enlève le masque et confie dans son testament : «*Je suis bien loin de considérer la constitution Unigenitus, publiée sous le nom du Pape Clément XI, comme une décision de l'Église. Je déclare, au contraire, adhérer de tout mon cœur à l'appel adressé au futur concile par Messieurs les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne...*

En expliquant pourquoi il n'avait pas fait personnellement et publiquement appel au concile, il dit «*qu'il avait considéré la loi du silence comme une réprobation authentique et légale de la constitution Unigenitus, qui lui enlevait le caractère de jugement de l'Église, suspendait les effets que l'on s'était efforcé de lui faire avoir, et par conséquent elle rendait inutile, ou du moins non nécessaire un appel, qui aurait été, sans cela, un devoir rigoureux et absolu, comme celui qui fut soulevé au moment où l'on imposait l'exécution de la bulle.*» Il termine en expliquant que tout le temps où il fut en charge, il fit observer religieusement la loi du silence sur *Unigenitus*.

On peut considérer ce cas comme un cas limite. En général les partisans de la position intermédiaire laissaient voir leur manière de concevoir l'obéissance due au Pape par la négligence dans l'application des ordres, aussi bien pontificaux que royaux.

Mgr Montazet n'exige pas des candidats aux ordres sacrés la signature du formulaire anti-janséniste d'Alexandre VII, et donne le sacrement de l'Ordre à François Jacquemont, qui deviendra le célèbre curé janséniste de Saint-Médard en Forez. D'autres agissent comme lui. Mgr Souillac, par exemple, utilise divers artifices : parfois il se tait au sujet du formulaire, parfois il proteste disant que le candidat l'a déjà signé, d'autres fois qu'il le fera plus tard. **Il confie ainsi à des jansénistes**

des bénéfices vacants. En fait ces évêques pratiquent à des fins mauvaises ces subtilités que la secte imputait aux jésuites à des fins de bien.

Le doute quant à la loyauté de ces prélates envers Rome, naît aussi des explications réitérées qu'ils se sentent obligés de fournir. Mgr Souillac déclare au Card. Fleury : «*Je n'ai pas reçu [...] une âme tellement vile, au point de remplir le rôle que l'on veut m'attribuer.*» Fitz-James écrit à Benoît XIV : «*Jamais, grâce à Dieu, je n'ai dissimulé ma manière de penser, et j'ose dire que je n'ai jamais eu dans le monde la réputation d'homme faux.*» Dans une lettre au même pontife il répète l'ancienne plainte des jansénistes, c'est-à-dire que le Saint-Siège est mal informé : «*Tous ceux qui connaissent ce pays et qui jugent les choses sans passion, sont absolument persuadés qu'il n'y a ici ni hérésies ni hérétiques.*» Il donne donc une interprétation tendancieuse à la bulle *Unigenitus* : sous prétexte que la bulle ne prescrit pas de peine, avec la plus grande superficialité il admet les jansénistes aux sacrements, comme si le document pontifical condamnait bien quelqu'un, mais dans d'autres peuples et d'autres lieux.

En 1755, dans l'assemblée du clergé, la troisième force paraît au côté de ceux qui estiment légère la désobéissance des jansénistes, et en 1765, quatre évêques de ce parti, Montazet, Bazin de Bezons, Beauteville et Noé, refusent leur adhésion aux actes de l'assemblée du clergé qui déclarent les jansénistes indignes de recevoir les sacrements.

Les principaux responsables de la diffusion du jansénisme

Tous ces faits justifient la conclusion d'Appolis : «...à cause de leur [les évêques du troisième parti] tolérance et sympathie pour les adversaires de la bulle, un grand nombre de ces prélates porte une large part de responsabilité dans le développement du jansénisme à l'intérieur de leur diocèse. Pour ne citer que quelques exemples, le diocèse de Lyon aurait eu, à la mort de Mgr Montazet, soixante prêtres “appelants”. Et même le vicaire général de Mgr Bazin de Bezons, le janséniste Guillaume Besaucèle, était tellement populaire parmi les ennemis de l'Église, qu'il fut élu, au temps de la Révolution, évêque constitutionnel d'Aude.

Bien plus qu'avec les jansénistes déclarés, c'est à ce troisième parti qu'il faut rattacher, à la fin de l'ancien Régime, les réformateurs du concile de Pistoie – du moins dans leur grande majorité –. A ce même parti appartenait aussi l'abbé Grégoire, le célèbre évêque révolutionnaire, qui ne s'était pourtant jamais soulevé contre la bulle et le formulaire, malgré sa réputation de port-royalistre. Comme l'a bien fait remarquer l'auteur janséniste Grazier, il était janséniste à la manière de Rastignac, Fitz-James, Montazet.»

Une rectification nécessaire

Appolis a, par son étude, beaucoup contribué à éclairer la situation religieuse en France au XVIIIème siècle.

Son étude comporte toutefois un passage qui, selon nous, nécessite une explication. Appolis, ayant voulu montrer à l'aide de documents l'évolution de la question janséniste après la publication de la bulle *Unigenitus*, évolution dans le sens libéral et une tolérance toujours plus grande pour l'erreur, soutient que mêmes les Papes Benoît XIII et XIV se sont laissés entraîner par le courant intermédiaire. Ils auraient été eux-mêmes d'illustres représentants de la troisième force.

Or, quoi que ces deux pontifes aient été des hommes enclins aux concessions, même si c'est de manière différente, ni l'un ni l'autre ne le furent au point de pactiser avec l'hérésie, comme le laisse entendre, sans l'affirmer, Appolis dans son étude.

Benoît XIII, ardent dominicain (même déjà Pape, il bâsait la main du général de son Ordre), favorisa sans aucun doute la position théologique des dominicains, mais non au détriment des autres doctrines qui ont les mêmes droits de cité dans la sainte Église. Le bref *Demissas preces* du 6 novembre 1724, réclamé par le général des dominicains et auxquels il est destiné, contient une exhortation à ne pas donner d'importance, avec magnanimité, aux calomnies portées contre leurs opinions doctrinales, surtout en ce qui concerne la grâce efficace par elle-même, et la prédestination antérieure à la prévision des mérites. Toutefois il ne dit ni que la position de Molina doit être condamnée, ni que les auteurs des calomnies contre les dominicains sont les molinistes. Il laisse suffisamment percevoir que les calomniateurs de l'Ordre auquel on se réfère, ce sont les jansénistes.

On ne peut donc pas se réclamer de ce bref comme d'une condamnation de la doctrine moliniste.

Quant à l'éloge de la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas sur la grâce, il convient de faire remarquer que le Pape faisait bien la distinction entre la doctrine traditionnelle de l'Église qui, depuis Boniface II, voit en saint Augustin le Docteur de la grâce, et les déviations de L'Augustinus de Jansénius, que les *port-royalistes* faisaient passer pour la doctrine du saint évêque d'Hippone. C'est peut-être aussi à cause de cela que le bref de Benoît XIII fait l'éloge de la bulle *Unigenitus*, qu'il qualifie de «*sentence extrêmement sage et salutaire de Clément XI.*»

Benoît XIV aussi accepta, comme mesure disciplinaire, les exigences de la Cour de France, visant à atténuer l'application des peines prononcées contre ceux qui désobéissent à la bulle *Unigenitus*. Toutefois, aussi grandes qu'aient été les concessions du Pape, il ne céda pas aux instances du roi au point de déclarer que la bulle *Unigenitus* ne devait pas être considérée comme «règle de foi.» Et en effet, dans la circulaire du Pape adressée à l'assemblée du clergé, même si l'expression «règle de foi» ne s'y trouve pas, la même pensée est présentée en d'autres termes. On y dit que l'autorité de cette bulle est si grande qu'elle exige un respect, une acceptation et une obéissance tellement sincères, qu'aucun fidèle ne peut lui nier l'obligatoire soumission et s'y opposer d'aucune manière, sans danger pour son salut éternel. Le texte est suivi de la peine contre les personnes notoirement opposées à la bulle *Unigenitus*.

Louis XV fixa avec Benoît XIV seulement ce point. Il est vrai pourtant que dans le même décret royal sur la circulaire de Benoît XIV, le roi, *motu proprio*, déclarait que la bulle *Unigenitus* n'était pas une règle de foi. Mais ceci fut fait sans le consentement du Pape et contre son intention, comme on peut le conclure des tractations entre la Cour de France et la Cour pontificale. On ne peut donc pas dire que le Pape a voulu favoriser la troisième force, c'est-à-dire l'hérésie, puisque Appolis démontre clairement que la troisième force était crypto-janséniste. Et si l'on objecte que le Pape n'a rien dit d'une si déloyale conduite du monarque, il faut rappeler que Benoît XIV était infirme, et qu'il ne fut probablement pas informé de la conduite si peu royale de Louis XV. Il se peut aussi qu'il ait

jugé préférable de ne pas raviver toute une question qu'il n'aurait pas pu conduire à son terme, vu l'état précaire de ses forces physiques.

Faillite de la conciliation à tout prix

Ces observations démontrent combien néfastes sont les conséquences d'une politique de paix de marécage. La paix n'est vraie que lorsqu'elle est alimentée par la sève de la vérité. Dans le cas contraire, ce n'est qu'un vernis sous lequel la division des intelligences ravive des convulsions parfois volcaniques. Pour maintenir la paix en France, Fleury avait évité le plus possible le triomphe de la vérité sur l'erreur, avec une poli-

tique de pseudo-équilibre entre les deux. Quelques vingt ans plus tard, la situation était telle que le roi et le Pape se dirent que l'application pure et simple des enseignements pontificaux n'était plus possible. En effet le libéralisme en matière religieuse était né. Fleury avait nourri au sein de la France la vipère qui l'empoisonnera en 1789.

Antonio de Castro Mayer
évêque de Campos

Traduction de l'étude “*Como se prepara uma revolução – O jansenismo e a terceira força*”, paru en deux parties dans *Catolicismo*, Campos, août et septembre 1952, n° 20 et 21.

Liban Peuple de foi au-dedans et de fer au-dehors

Extraits du livre de J. Chevry

Durant les XIX^e et XX^e siècle l'Islam cultiva cet esprit de “guerre sainte” qui se manifesta de façons diverses comme en divers lieux; face à cette menace la France honora-t-elle son titre de “Fille aînée de l'Église” ? et cette dernière fut-elle fidèle à son devoir d'évangélisation ? la réponse est “non” pour l'une comme pour l'autre.

En effet la Franc-maçonnerie qui avait autrefois programmé la mort de la monarchie et l'assassinat du Roi, s'était petit à petit et insidieusement infiltrée dans tous les rouages de l'État comme dans les plus hautes sphères de l'Église; c'est alors que nous avons assisté à la plus effrayante connivence entre le Pouvoir et l'Église, s'opposant à toute évangélisation.

«Le Père Creuzat, jésuite chargé depuis 1861 de la paroisse de Fort National en Kabylie, recevait fréquemment enfants et adultes dans son presbytère. Il avait avec eux des conversations fort longues sur le Coran et l'Évangile. Il eut alors l'idée en 1863 de composer un opuscule d'une trentaine de pages où, après les questions de controverse, se trouvait le texte de prières chrétiennes. Ce modeste opuscule souleva une tempête non chez les Kabyles mais... dans

l'administration. Les marabouts furent enchantés de ce petit livre mais l'administration désaprouva l'initiative du Père et lui enjoignit de ne plus distribuer de pareils écrits.

Bien plus, prière lui fut faite de donner les noms des douze ou quinze marabouts qui les avaient reçus. Le jour même des cavaliers de Bureaux arabes furent lancés dans toutes les directions à la poursuite des petits livres qui furent réclamés à leurs possesseurs et rapportés au commandant du cercle .»

Cette phobie de l'apostolat était générale et nombreux furent les représentants de la France qui affichaient cette antipathie au grand jour. «Vous devez envoyer vos enfants à l'école, déclarait aux parents l'instituteur de Mekla (Kabylie) en 1881. Mais que ce ne soit pas chez les Pères Blancs. Quiconque contreviendra à ces ordres sera puni d'amende et même de prison .»

De plus, non contente d'entraver la propagation de la foi catholique, l'administration favorisera ouvertement l'expansion de l'Islam, notamment en subventionnant religieux, écoles et mosquées.

(Algérie – Guerre et paix (p. 202-203) Gal DINECHIN)

Quant aux “hommes d’Église”, étant donné leur vocation, leur responsabilité est plus lourde.

Mai 1965 : Document confidentiel destiné aux évêques dans lequel défense absolue leur est faite d’évangéliser les Harkis (document remis au Père Avril par Mgr Ramondah. R. du Cherche-Midi).

«Toutes les religions se valent, sont bonnes et révélées et l’évangélisation devient inutile ou deviendrait une atteinte à la dignité de la personne» (déclaration faite au Père Avril par des évêques ou ses supérieurs hiérarchiques)«

“Aider les musulmans à rester de bon musulmans» (Evêque de Digne). «L’Evangélisation des Harkis est un acte contre le Concile, contre le dialogue et la liberté. Il faut les aider à rechercher les valeurs de l’Islam.» (Mars 1966 : déclaration au Père Avril du supérieur du grand séminaire de Marseille).

On comprend alors la plainte de ce notable musulman s’adressant le 14 décembre à Alger, au Père Avril. «Pourquoi refusez-vous de nous convertir, serions-nous si méprisables ? Peu de saisons passeront avant que vous ne le regrettiez amèrement.»

L’attitude de ces “gens d’Église” est d’ailleurs en formelle contradiction avec le commandement du Christ «Allez enseigner les nations, baptisez-les au nom du Père du Fils et du Saint Esprit»; les Apôtres n’ont pas conseillé aux païens et aux juifs de rechercher les “valeurs” de leur religion, ils ne leur ont pas conseillé de rester de bons juifs ou de bons païens, ils ont, comme le leur demandait le Christ essayé de les convertir et l’ont souvent payé de leur martyre.

Ecouteons à ce sujet le Père de Foucauld :

«Priez pour tous les musulmans de notre Empire nord-ouest africain, maintenant si vaste. L’heure présente est grave pour leurs âmes comme pour la France. Depuis 80 ans qu’Alger est à nous, on s’est si peu occupé du salut des âmes des musulmans qu’on peut dire qu’on ne s’en est pas occupé. Si les chrétiens de France ne comprennent pas **qu’il est de leur devoir d’évangéliser leurs colonies**, c’est une faute dont ils rendront compte et ce sera la cause de la

perte d’une foule d’âmes qui auraient pu être sauvées. Si la France n’administre pas mieux les indigènes de sa colonie qu’elle ne l’a fait, elle la perdra et ce sera le recul de ces peuples vers la barbarie, avec perte d’espoir de christianisation pour longtemps» (Lettre à un ami 1912).

Le même, la même année au Duc de FITZ-JAMES :

«Ma pensée est que si, petit à petit, doucement, les musulmans de notre Empire colonial d’Afrique ne se convertissent pas, il se produira un mouvement national analogue à celui de la Turquie. Une élite intellectuelle se formera dans les grandes villes, instruite à la française, élite qui aura perdu toute foi islamique mais qui en gardera l’étiquette pour pouvoir par elle influencer les masses.

D’autre part la masse des nomades et des campagnards restera ignorante, éloignée de nous, fortement mahométane, portée à la haine et au mépris des Français par sa religion, ses marabouts, par les contacts qu’elle a avec les Français, contacts qui trop souvent ne sont pas propres à nous faire aimer d’elle. Le sentiment national ou barbaresque s’exaltera dans l’élite instruite quand elle en trouvera l’occasion. Par exemple lors des difficultés de la France au-dedans ou au-dehors, elle se servira de l’Islam comme d’un levier pour soulever la masse ignorante et cherchera à créer un Empire africain musulman indépendant. L’Empire nord-ouest africain de la France, Algérie, Tunisie, Maroc, A.O.F., a trente millions d’habitants; il en aura, grâce à la paix le double dans cinquante ans. Il sera alors en plein progrès matériel, riche, sillonné de chemins de fer et peuplé d’habitants rompus au maniement de nos armes, dont l’élite aura reçu l’instruction dans nos écoles. Si nous n’avons pas su faire des Français de ces peuples ils nous chasseront. Le seul moyen qu’ils ont de devenir français est qu’ils deviennent chrétiens.»

Et ils nous ont chassés.

La France avait une occasion de se reprendre chrétientement et de redevenir la France missionnaire des siècles de chrétienté; cette occasion, elle l’a laissé passer.

Ses refus ont provoqué des conséquences terrifiantes : l'Islam déchaîné chevauche à la conquête d'un Occident éteint. L'islam dopé par nos faiblesses, nos lâchetés, nos abandons, s'élance sans frein à l'assaut d'un Occident sans rempart. Il a déjà économiquement asservi l'Occident. Il se presse d'acquérir légalement notre patrimoine. L'islam envahit normalement le sentiment religieux d'un Occident qui s'est lessivé de son christianisme. L'Islam a rencontré la faveur servile des médias. Il occupe les marbres de l'intelligentsia occidentale. L'Islam a fasciné les agents des hémorroées de la foi catholique. L'Islam arrache les applaudissements de tous les supporters des pluralismes et œcuménismes.

L'Islam demeure l'hégémonie absolue, l'Islam, cheval de Troie des soviétiques, l'Islam, la corne du diable, par sa négation de la divinité du Fils de Dieu. (cf. XIIème Croisade – P. Avril).

C'est d'ailleurs le Président Nasser qui nous le confirme; au cours de la cérémonie célébrant l'anniversaire de la victoire de Mansourah sur saint Louis il déclarait : «Notre victoire ne sera complète que lorsque les cavaliers d'Allah auront chevauché sur Notre Dame de Paris et rasé Saint-Pierre de Rome .»

Devant l'abandon scandaleux des politiciens et des gens d'Église on comprend mieux la chaleur et la confiance du Bachagha-Boualam à l'égard de celui qui est resté fidèle à ses serments et à sa foi.

«Le Père Avril est mon ami, j'ai conseillé à tous nos enfants de X... d'aller le voir lors de ses passages. Je dois révéler que je défends maintenant à ces mêmes enfants de fréquenter le clergé local... tous ces prêtres sont communistes, **nous avons déjà assez subi de trahisons.**»

L'on comprend aussi le désespoir de ces prêtres ukrainiens qui, en avril 1961, au Vatican dans l'anti-chambre du Cardinal Valerio Valeri criaient «L'Eglise nous abandonne, l'Eglise nous abandonne.»

Là aussi le lecteur pourrait considérer les lignes qui précèdent comme une étrange digression, mais là aussi, il n'en est rien : Le drame, hier de l'Algérie, aujourd'hui de la France est aussi celui du Liban, avec la même racine : l'Islam, et un assez long développement était nécessaire à sa compréhension.

Où en sommes-nous donc aujourd'hui au Liban; nul mieux que le Père Avril ne saurait nous le dire.

Extrait du Journal de L'abbé Combe, pp. 27-28

Depuis la scène de son arrivée à Corps, elle [Mélanie] ne me parle plus de son logement. mais elle m'a fait entendre en paraboles que moi aussi je la fais souffrir **«Le Père Fusco me l'avait bien dit : les prêtres français veulent mettre toutes les âmes dans le même moule. Ils ont toujours le commandement à la bouche.»** (Mélanie Calvat à l'abbé Combe).

Selon le bulletin *Introibo* d'avril 1974, Pie XII, en 1949, disait qu'à sa connaissance il y avait alors environ 2'000 prêtres infiltrés par les communistes dans l'Église. Et dix ans plus tard, la police des renseignements généraux de Paris, estimait à 300 le nombre des prêtres infiltrés dans l'Église de France et appartenant au parti communiste, dans le but que l'on devine.

Que sont-ils devenus ces prêtres ? Ce sont certainement, pour beaucoup, des membres influents des conférences épiscopales, sans doute même des évêques et des cardinaux.